

Conditions générales :

Article 1 : Formation du contrat :

La réservation de stage passée par le stagiaire, l'engage dès réception du règlement auprès de l'association sportive « SEVEN PYLA RUGBY ».

Dès la réservation enregistrée, le stagiaire **recevra par email un accusé de réception portant confirmation de l'enregistrement de la réservation de stage par l'association.**

Toute réservation implique son acceptation aux présentes conditions générales que le stagiaire reconnaît avoir consultées.

Article 2 - Réservation :

Le stage est réservé après enregistrement du dossier d'inscription et du mode de paiement (chèques ou virement bancaire).

Le premier chèque ou virement de 50 % correspondant à l'acompte, sera encaissé à réception, et ne sera pas remboursé en cas de non-participation au stage.

Le deuxième chèque ou virement de 50 % correspondant au solde sera encaissé 1 mois avant le stage.

La réservation devra être réalisée, au plus tard, **1 mois avant le début du stage choisi.**

Article 3 – Prix :

Nos prix comprennent les repas, l'hébergement, les déplacements en bus sur les diverses structures et les activités. A cela s'ajoute une dotation vestimentaire cultivant l'identité du stage et permettant à chacun d'être équipé.

Nos prix ne comprennent pas le transport de votre domicile au lieu du stage et les dépenses personnelles sur place.

Article 4 – Assurances :

D'une façon générale, il est conseillé de faire souscrire une garantie individuelle accident à l'enfant afin de garantir les conséquences d'un accident corporel dont il pourrait être victime ou responsable.

Article 5 – Conditions d'annulation :

Toute annulation de séjour de votre part doit nous être notifiée par écrit le plus rapidement possible.

En cas d'annulation de votre part, jusqu'à 7 jours avant le stage, le solde de 50% vous sera retourné.

Au-delà de ce délai, la totalité de la somme sera retenue, en raison des réservations engagées.

Article 6 – Discipline :

La réalisation d'un séjour engage le responsable légal du participant et le participant lui-même. Conformément aux dispositions du code de la santé publique, la vente, la détention et la consommation de stupéfiants sont interdites. L'introduction d'alcool, drogue, tabac sur le lieu du stage est également interdit.

Le non-respect de ces règles ainsi que du règlement interne du « **STAGE SEVEN PYLA RUGBY** » peuvent amener le responsable du stage à décider d'un rapatriement disciplinaire. Le responsable légal s'engage donc à assurer le rapatriement de l'enfant en cas d'expulsion.

Dans ce cas particulier, l'intégralité des sommes versées reste acquise à l'Association.

L'Association décline toute responsabilité en cas de vandalisme, destruction volontaire ou vol commis par un participant pendant le stage. De même, nous déconseillons la détention d'objets de valeur et déclinons toute responsabilité en cas de perte, de dommages ou de vols d'un objet qui ne lui aurait pas été confié.

Article 7 – Droit à l'image :

En participant à ce stage, l'enfant est susceptible d'être filmé ou photographié dans le but de servir aux prochaines campagnes de communication du « **STAGE SEVEN PYLA RUGBY** ».

En s'inscrivant, l'enfant et le responsable légal acceptent de fait cette éventualité.

